

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1017 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : DADI

Date de naissance :

16/07/52

Adresse : 25 de Fez Rd. JARDINS CALIFORNIES

Appr. 3 S.M.B. B'

Tél. : 06 73 55 81 2 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Anis ACHARGUI
Chirurgien Orthopédiste
105, Bd. 2 Mars, Casablanca
Tél: 0522 81 81 16 - INP 091170916

Date de consultation : 22/03/2020

Nom et prénom du malade : DADI

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Affect. au tibia et fibula

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

.....

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-043319

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 1017

Nom de l'adhérent(e) : DADI ZIHAM

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Déclaration de Maladie

N° P19- 0043319

ND: 50401

Optique

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/09/20	C.S		320.00	Dr Anis ACHARGUI Chirurgien Orthopédiste 022-5510000 116-INP 091170910
22/10/20	C.S		0	Dr Anis ACHARGUI Chirurgien Orthopédiste 022-5510000 116-INP 091170910

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BELLA VILLE Bachid MA/BL Tetouan Casablanca Casablanca 33 808-GSM: 0522 818116 - INP 09117030	05/11/20	320 Xo

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Laboratoire TADD RA Abdelhafid BIDOU Pharmacie BIDOU Route d'Adrait - 20100 Tunisie - 22 86 11 05 Tunisie - 22 85 31 22	19/10/2020	B300 ejc	360,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d...

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

27/10/2020

Casablanca le :

MME DADI ILHAM

- **D-cure forte**
1 AMPOULE CHAQUE 15 jours (3 ampoules)
- **Celebrex 200 mg**
1 Gélule, midi, pendant , 15 jours
- **Algik 500 mg / 50 mg**
2 Comprimé, matin, soir, pendant , 10 jours
- **Oedes 20 mg**
1 Gélule, soir, pendant , 14 jours

PHARMACIE BELLA MADINA
Dr Rachid MAJBAR
98, Bd. Tatouan Casablanca -
Tél. : 05 22 52 58 08 - GSM : 06 61 25 45 50

CELEBREX 200 MG
Boîte de 20 gélules
Lot : 1280010
Date Fab. : 08 / 2018 Date Exp. : 07 / 2022
PPV : 150,00 DH

Dr Anis ACHARGUI
Chirurgien Orthopédiste
105, Bd. 2 Mars, Casablanca
Tél: 0522 81 81 16 - INP 091170910

131.20

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT :

D-CURE® FORTE 100.000 U.I.,
solution buvable en ampoule, boîtes de 3.

Substance active : Cholécalciférol (Vitamine D3)



مركز جراحة العظام و المفاصل و الجراحة الرياضية
Centre de Traumatologie-Orthopédie et Chirurgie du Sport

22/09/2020

Casablanca le :

MME DADI ILHAM

FAIRE SVP:

- DOSAGE DE LA VITAMINE D

Dr Anis ACHARGUI
Chirurgien Orthopédiste
105, Bd. 2 Mars, Casablanca
Tél: 0522 81 81 16 - INP 001170910

لaboratoire تايلر لتحليلات الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OK-4 C-11
Pharmaciens Biologis
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 36 11/05 22 83 33
Fax: 05 22 85 55 22



105 Boulevard 2 Mars, Résidence Aymane Alkhair, RDC
Tel : 05 22 81 81 16
Fax : 05 22 81 81 17
Email : orthossport@gmail.com

N° 9005638

Dossier N°

Bon de règlement

Nom : DADI

Prénom : J. L. Pass

La somme de : 300 Dhs

Motif : acc

Le : 22/9/2020

Signature



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Casablanca le 17 octobre 2020

Madame DADI ILHAM

MUT20

FACTURE N°	36728
------------	-------

Analyses :

Vitamine D -----	B 300	Total : B 300
Prélèvements :		
Sang-----	Pc 1,5	
TOTAL DOSSIER		340,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Quarante Dirhams

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL OKACHI
Pharmacien Biologiste

189, Bd. Al Hachmi Al Filali «Ex Route Taddart» - 20100 - Casablanca
Tél. : 05 22 83 88 33 / 05 22 83 66 11 - Fax : 05 22 85 55 22 - E-mail : lab.taddart@gmail.com
Autorisation 1960 - RC : 198322 - Patente 36376624 - IGR : 52900670 - ICE : 001534856000004 - CNSS : 1210640



مختبر «تدارت» للتحاليلات الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biogiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 17/10/20
Prélèvement effectué à 09:30
Edition du : 17/10/20

Madame DADI ILHAM

Né(e) le: 16/05/1952
Docteur ANIS ACHARGUI
Réf. : 20J398

Compte Rendu d'Analyses

VITAMINES

		Normales	Antériorités
VITAMINE D -----	16,00 µg/l	28/11/14	16,34
(E.L.F.A VIDAS Mérieux)			
Valeurs souhaitables	: 30 à 100 µg/l		
Insuffisance	: 10 à 30 µg/l		
Déficience	: < 10 µg/l		
Toxicité	: > 100 µg/l		